

REPUBLIQUE FRANCAISE
Département du Tarn

SYNDICAT MIXTE DE RIVIERE CEROU VÈRE Salles sur Cérou

Extrait du Registre des Délibérations

Réf : D11- 19 12 2023
Convocation : 12 10 2023

Comité Syndical du 19 12 2023

Objet : Contribution à la mission « urbanisme et eau » assurée par l'association de bassin versant Tarn Aveyron pour le compte du Syndicat de bassin Cérou Vère.

L'an deux mille vingt-trois, le dix-neuf décembre à dix-huit heures trente, le Comité Syndical légalement convoqué, s'est réuni en session publique à Salles, sur convocation qui leur a été adressée conformément à l'article L.2122-8 du Code Général des Collectivités Territoriales.

Nombre de Conseillers titulaires en exercice :	26
Nombre de membres titulaires présents :	16
Nombre de membres suppléants présents :	02
Nombre de pouvoir donné :	00

Présents :

Mesdames SOULIE Christiane, REDO Aline
Messieurs

BONNET Michel, ALMAYRAC Jean-Jacques, SOUYRI Joël, VIGROUX Didier, BARRAU Jean-Louis, MARTY Denis, VERGNES Philippe, JONGBLOET François, BRIERE Alex, MALET Christian, PUECH Christian, BOHERE Jean-Christian, TRESSOLS Bernard, SCHULTHEISS Pierre, *SOULIE Jérôme (Suppléant)*, *CLERGUE Jean-Claude (Suppléant)*.

Pouvoirs :

Absents : COUGOUREUX Rolland

Absents Excusés : PAILLAS Pierre, DALMAYRAC Gilbert, VALIERE Jean-Paul, AZAM Rolande, HERIN Christophe, RUFFEL Francis, MOULIADE Régine, ESCOUTES Jean-Marc, DOUZIECH Florent

Secrétaire de séance élu : M. VERGNES Philippe

Intervenants : M. VERGNES Laurent (SMBCV), Mme. ROMEO Aline (SMBCV)

Monsieur le président rappelle qu'à l'échelle Tarn Aveyron, plusieurs rencontres ont eu lieu avec **l'association du bassin versant Tarn Aveyron** composée des 10 structures gestionnaires de bassin de ce territoire (Syndicat de bassin, syndicat de rivière, EPAGE...)

L'association du bassin versant Tarn Aveyron possède dans ses effectifs une chargée de mission « eau et urbanisme » en capacité de répondre au volet « eau » des documents d'urbanisme des collectivités. Il s'agit d'assurer une mission eau et urbanisme pour accompagner les collectivités dans la rédaction de leurs documents et projets d'urbanisme (Scot, Plui, Plu, rédaction des fiches Eau Aménagement Urbanisme, accompagnement des projets des-imperméabilisation....) mais aussi d'apporter une entrée urbanisme dans les dossiers « GEMAPI » (Papi, PPG, SAGE, accompagnement des projets des-imperméabilisation...).

Dans ce contexte de mutualisation des moyens, la mission eau et urbanisme proposée par **l'association de bassin versant Tarn Aveyron** permettra de répondre de façon homogène et efficiente aux EPCI présentes sur le territoire Cérou Vère d'autant plus si ces collectivités sont « à cheval » sur plusieurs Syndicats de bassin.

En ce qui concerne la participation financière, une estimation a été faite pour chaque syndicat de bassin au regard des programmes d'urbanisme des collectivités présentes sur leur territoire. L'association bénéficie de subvention pouvant aller jusqu'à 80%. Chaque syndicat remboursera les frais restant à charge via une clé de répartition des charges.

Une convention est établie entre chaque syndicat et l'association du bassin versant Tarn Aveyron et permet de cadrer entre autres, l'objet de la convention, les missions les modalités d'organisation et de fonctionnement, le rôle de chacune des parties prenantes et les modalités financières.

Pour une mission de 18 mois (2023 /2024), l'estimation de la participation du SMBCV est comprise en 800 et 2 000 € (en fonction du nombre de mission assurées).

Le Comité Syndical après en avoir délibéré, à l'unanimité

- Décide d'accepter de financer la mission proposée sur le territoire Cérou Vère selon l'estimation présentée précédemment.
- Accepte que le Syndicat Mixte de bassin Cérou Vère coopère avec l'association de bassin versant Tarn Aveyron et les autres structures partenaires.
- Autorise Monsieur le président à signer tous documents liés à cette affaire : convention ou documents nécessaires.

La séance est levée à 20h30

Fait et délibéré en séance, le 19 décembre 2023

Pour copie conforme au registre des délibérations

Le Président,
Christian PUECH

Le Secrétaire,
Philippe VERGNES

SYNDICAT MIXTE DE BASSIN
CEROU-VERE
Plateau de la gare
81640 SALLES SUR CEROU
Tél. 05 63 36 45 58

Publiée le :

Transmise au Représentant de l'Etat le :